

PETIT PRÉ SABLIÈRES

Le programme de rénovation urbaine va modifier profondément le site Petit Pré-Sablères.

Portant à la fois sur l'habitat, les espaces extérieurs, les équipements et la voirie, le programme prévoit une offre diversifiée de logements, sociaux, intermédiaires et en accession à la propriété (pour partie en accession sociale). Il prévoit également une résidence étudiante et un immeuble de bureaux.

Il s'agit de dessiner un nouveau quartier ouvert sur la ville, moderne et accueillant.

Qu'est ce qu'une ZAC ?

- Une Zone d'Aménagement Concerté (appelée aussi ZAC) est une procédure permettant de mettre en oeuvre un projet et d'associer différents partenaires pour sa conception et sa réalisation.
- Cette procédure permet la construction de logements, d'activités et la réalisation de nouvelles voies sur un site donné.
- Il s'agit d'une démarche dans laquelle la concertation tient une place importante. Elle permet aux habitants de donner leur avis sur le projet envisagé.

La Zone d'Aménagement Concerté Petit Pré-Sablères est créée à l'initiative de Valophis Habitat, OPH du Val de Marne, en collaboration avec la ville de Créteil.



Une convention est en cours de signature entre la ville de Créteil, le groupe Valophis et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Cette convention permettra d'assurer le lancement et le financement de l'opération de renouvellement urbain sur le quartier Petit Pré-Sablères.

Faites nous part de vos remarques !

Le projet vous a été présenté au cours d'une réunion publique le 31 janvier dernier. Aujourd'hui dans le cadre de la procédure de création de la ZAC, un cahier est à votre disposition afin que vous puissiez nous faire part de vos remarques.

A l'issue de la concertation, vos commentaires seront analysés et intégrés autant que possible dans le projet d'aménagement.